



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue d'exploiter une carrière de granulats et de roches ornementales (production maximale de 50 000 t/an et production moyenne de 40 000 t/an) et une unité mobile de concassage-criblage (puissance totale installée de 150 kW) à l'adresse suivante : carrière de Trévadoret 56420 CRUGUEL, sera ouverte du 06 janvier 2017 au 07 février 2017 inclus, pour une durée de 33 jours, à la mairie de CRUGUEL. Toute personne pourra venir consulter le dossier comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur.

L'avis de l'autorité environnementale est consultable sur les sites Internet de la DREAL Bretagne et des services de l'Etat dans le Morbihan.

Ce projet est présenté par Monsieur Fabrice TREGARO, co-gérant de la société MATERIAUX DE L'OUST. Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation préfectorale assortie de prescriptions ou à un refus. Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de l'exploitant ou du bureau d'étude AXE - 35170 BRUZ (02.99.52.52.12).

Sont désignés par M. le président du tribunal administratif, Monsieur Joris LE DIREACH, conseiller en urbanisme et Madame Anne Marie CARLIER, directrice d'un site industriel en retraite, respectivement commissaires-enquêteurs titulaire et suppléant. M. Joris LE DIREACH se tiendra à la disposition du public à la mairie de CRUGUEL :

- vendredi 6 janvier 2017, de 9h à 12h
- samedi 14 janvier 2017, de 9h à 12h
- jeudi 19 janvier 2017, de 9h à 12h
- lundi 30 janvier 2017, de 14h à 17h
- mardi 7 février 2017, de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie de CRUGUEL du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).